

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC-BROME**

Le 17 novembre 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Ville de Lac-Brome tenue lundi, le 17 novembre 2025 à 19h, au Centre Lac-Brome, sis au 270, rue Victoria, à Lac-Brome.

Sont présents : madame la conseillère Lisa Payne ainsi que messieurs les conseillers Claude Rajotte, Steven Beerwort, Pierre Laplante, Patrick Ouvrard et Robert Laflamme.

Tous formant quorum sous la présidence du Maire Lee Patterson.

Sont aussi présents : le directeur général, M. Gilbert Arel ainsi que le greffier, Me Owen Falquero.

33 personnes assistent à la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Ouverture de la séance – Informations générales

Sur constatation du quorum, le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h.

Le maire Lee Patterson accueille les nouveaux et les anciens membres du Conseil. Il présente le déroulement de la séance et annonce l'intention de télédiffuser les prochaines réunions. Il fait état de la gestion de la route, précisant qu'une autre intervention pourrait avoir lieu si les conditions météorologiques le permettent, et invite les citoyens à signaler tout enjeu au 311. Il mentionne que les délais pour l'émission des permis de construction demeurent raisonnables et informe que le budget municipal sera adopté en janvier 2026. Il cède ensuite la parole aux conseillers.

Le conseiller Robert Laflamme se présente aux citoyens et se dit heureux de reprendre son rôle. Il remercie la population pour sa participation aux élections.

Le conseiller Patrick Ouvrard indique avoir reçu des commentaires des électeurs concernant l'avenir de Knowlton et son architecture. Il annonce la publication prochaine d'un guide architectural et souligne la qualité du travail du comité d'urbanisme.

La conseillère Lisa Payne exprime sa satisfaction à la suite des rencontres tenues avec les citoyens durant la campagne électorale. Elle réitère son souhait de demeurer à l'écoute de leurs préoccupations et les remercie de leur confiance.

Le conseiller Pierre Laplante remercie les électeurs pour leur participation et leur appui. Il souligne le travail des candidats et affirme qu'il s'engage à exercer son mandat avec rigueur et diligence.

Le conseiller Steven Beerwort présente brièvement son parcours personnel et professionnel. Il mentionne qu'il s'agit de son premier mandat et se dit enthousiaste à l'idée de relever ce nouveau défi.

Le conseiller Claude Rajotte remercie les électeurs de Bondville-Fulford pour leur confiance et assure qu'il remplira ses fonctions avec soin afin de bien servir la communauté.

2025-11-303

1.2. Adoption/Modifications à l'ordre du jour

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Steven Beerwort

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

2025-11-304

1.3. Approbation du procès-verbal de la séance du 1er octobre 2025

Le maire et les élus ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2025;

Il est

Proposé par Pierre Laplante

Appuyé par Patrick Ouvrard

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2025.

ADOPTÉ

2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

La présente période de questions a fait l'objet d'un enregistrement audio en direct de la séance, disponible à <https://lacbrome.ca/vie-municipale/seances-du-conseil/>

QUESTIONS ÉCRITES ET LUES EN SÉANCE

Monsieur le Maire répond aux questions envoyées par écrit avant la séance et le greffier en fait la lecture.

Les intervenants sont:

ALAN EASTLEY

1.

The work of the CCU and the CCE is performed by the citizens who have volunteered to serve on those committees. Those volunteers do excellent work, and I have no issue with any of those members. But once they are accepted on those committees, they continue to serve for as long as they wish to do so. Some have served for as long as 8 years. The membership of the CCE is not that different, although the membership is smaller.

I propose that there be forced change on both committees with no citizen serving continuously longer than four years and not then re-appointed within two years. I understand that this change may be difficult, and given that some members have been on those committees for a very long time, continuity of knowledge is very important. Therefore, in 2026, members who have served longer than eight years should be replaced with new members given a four-year appointment. In 2027 and subsequently each year, members who have served longer than four years should be replaced with new members given a four-year appointment.

If it is thought that there will not be enough volunteers from our population, I would comment that both committees have key advisory status for council. The CCU is critical for what has been a divisive issue for this last election, and the CCE is critical for the environment for all of us. There is nowhere else that individual citizens can formally work together for all of us in support and advice to council. Therefore, I think there will be sufficient interest in serving on these committees.

2. Regarding the medical clinic, I think I am one of many citizens very concerned with the changes in our health care system which is causing much unease with the medical profession. I propose that council do everything in their power to show open support for the clinic and all who work there. I recognize that this is not a direct responsibility of council, but council can have influence and show their concern. It is also an opportunity to approach the question with new and innovative ideas. Other councils surely have similar concerns, and their ideas can be sought and used where appropriate. We are fortunate that as a community we are relatively well off. Perhaps the budget surplus (and we have had significant budgetary surpluses in the last few years) could be used to fully support the clinic administration to ease the burden on the professionals. I am sure others could come forward with better ideas. But we do need to do something to ensure our clinic remains here in Knowlton.

PAULINE LEROUX

3. Au point 3.1.4.1, vous indiquez qu'un agent culturel sera embauché. J'aimerais savoir pourquoi et comment une petite municipalité comme Knowlton peut se permettre l'embauche d'une personne supplémentaire?

N'avons-nous pas déjà une directrice des loisirs qui pourrait facilement assumer les tâches associées à la culture et les loisirs? Déjà avec les contributions que la ville octroie au Théâtre et au Musée, je pense que la Ville fait grandement sa part.

Pourquoi continuer d'accroître le nombre d'employés municipaux?

QUESTIONS ORALES LORS DE LA SÉANCE

Les intervenants sont:

CAM BROWN (07:35)

4. Il félicite les membres élus du Conseil. Il exprime ses inquiétudes concernant l'absence de déneigement du sentier pédestre entre les deux écoles. Il souhaite que le sentier soit déneigé afin de réduire le risque de blessures;

DIANE NORWOOD

(08:45)

5. Elle félicite les nouveaux membres du Conseil. Elle souhaite savoir si la Ville peut aider à la redistribution du journal local *Tempo*, puisque Postes Canada a refusé d'en assurer la distribution;

ALAIN RAYMOND

(11:43)

6. Il félicite les membres du Conseil à la suite des récentes élections. Il souhaite connaître les intentions de la Ville concernant l'ancienne grange de H. Coderre et Fils, situé sur la rue Victoria sur le terrain de la ville. Il mentionne que l'immeuble pourrait servir de siège social pour son groupe d'amateurs d'automobiles classiques.

3. ADMINISTRATION / LÉGISLATION

3.1. ADMINISTRATION

2025-11-305

3.1.1. Comptes à payer et listes des chèques émis

Il est

Proposé par Claude Rajotte

Appuyé par Lisa Payne

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE le Conseil approuve les listes suivantes :

- Comptes à payer: 1 367 849,57\$
- Chèques émis #2025-11: 248 917,62\$

ADOPTÉ

3.1.2. Décomptes progressifs, factures et dépenses diverses

3.1.2.1. Décomptes progressifs

2025-11-306

3.1.2.1.1. AO VLB2024-01 - Bloc sanitaire - Terrasse Carke

ATTENDU la demande de paiement du décompte progressif #8 (factures #555 et 570) de la compagnie Athena Construction Inc. au montant de **88 958,46\$**, taxes incluses, pour travaux réalisés en exécution du contrat AO VLB2024-01 - Bloc sanitaire - Terrasse Carke, incluant la directive de changement DC-09, qui modifie la directive de changement DC-07 approuvée dans la résolution 2025-10-273. Ce montant inclut la libération de la retenue provisoire de 5% au montant de 89 786,28\$, taxes incluses;

ATTENDU QUE ce montant comprend la directive de changement suivante, un montant de crédit de 827,82\$, taxes

incluses. Ce crédit est pour des travaux de céramique approuvés antérieurement dans la DC-07. La Ville a décidé de ne pas procéder avec ces travaux;

ATTENDU la recommandation de paiement de Marc-André Boivin, directeur - Services techniques, de payer ce décompte progressif avec la directive de changement;

*Il est
Proposé par Claude Rajotte
Appuyé par Pierre Laplante
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil autorise le paiement du décompte progressif #8 (facture #555 et 570) de la compagnie Athena Construction Inc. au montant de **88 958,46\$**, taxes incluses, pour travaux réalisés en exécution du contrat AO VLB2024-01 - Bloc sanitaire - Terrasse Carke, incluant la directive de changement DC-9, ledit paiement étant conditionnel à la réception par la Ville de tout document requis pour libérer le paiement, notamment preuve de paiement des sous-traitants et/ou fournisseurs, le cas échéant;

QUE soit affecté au paiement de cette dépense ce même montant lequel sera financé à même le Règlement 2024-06 décrétant une dépense de 1 300 000\$, l'affectation de la somme de 100 000\$ du fonds de parcs et terrains de jeux et un bloc sanitaire de 1 200 000\$ afin de financer la construction d'un bloc sanitaire et d'un stationnement à la terrasse Carke et remboursable sur une période de vingt (20) ans.

ADOPTÉ

3.1.2.2. Factures et dépenses diverses

3.1.3. Ententes, contrats et mandats

2025-11-307 3.1.3.1. Octroi de prolongation de contrat - VLB2024-04 - Traçage des lignes de rues

ATTENDU la résolution 2024-05-111, octroyant le contrat pour l'appel d'offres VLB2024-04 - Traçage des lignes de rues à Lignes Maska inc. pour l'année 2024 et des options pour les années 2025 et 2026;

ATTENDU la décision par la Ville d'exercer l'option pour l'année 2025;

*Il est
Proposé par Robert Laflamme
Appuyé par Steven Beerwort
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil ratifie l'exercice de l'option pour 2025 à Lignes Maska inc. au montant de **67 520,26\$**, taxes incluses, pour l'appel d'offres VLB2024-04 - Traçage des lignes de rues.

ADOPTÉ

2025-11-308

3.1.3.2. Octroi de contrat - Peinture de terrains de pickleball

ATTENDU QUE la résolution 2025-09-244 pour l'aménagement de six (6) terrains de pickleball au parc des Lions;

ATTENDU QU' il y a lieu de peindre les surfaces afin de les protéger;

ATTENDU QUE la Ville a demandé deux (2) soumissions et a reçu les deux (2) soumissions suivantes dans le cadre de l'octroi de ce contrat:

Soumissionnaires	Prix (taxes incluses)
Groupe M2L (inclusions: corrections après travaux au montant estimé de 2 874\$, taxes incluses)	44 688\$
Bourassa sport technologie inc (inclusions: corrections après travaux au montant estimé de 5 174\$, taxes incluses)	71 744\$

ATTENDU QUE la plus basse soumission conforme est celle de Groupe M2L au montant de **44 688\$**, taxes incluses;

ATTENDU la recommandation de Cynthia Brunelle, directrice du Service de loisirs, tourisme, culture et vie communautaire, d'accepter la soumission de Groupe M2L;

*Il est
Proposé par Pierre Laplante
Appuyé par Patrick Ouvrard
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil accorde à Groupe M2L au montant de **44 688\$**, taxes incluses, le contrat pour la peinture des surfaces des nouveaux terrains de pickleball au parc des Lions.

ADOPTÉ

2025-11-309

3.1.3.3. Mandat de signature - Compte bancaire

ATTENDU les élections municipales du 2 novembre 2025 et la constitution d'un nouveau Conseil municipal;

ATTENDU QU' il y a lieu de révoquer les mandats de signature des élus sortants et d'autoriser les nouveaux élus et certains fonctionnaires à titre de signataires au compte général de la Ville chez la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC);

Il est

Proposé par Patrick Ouvrard

Appuyé par Lisa Payne

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE le Conseil révoque les mandats de signature des personnes suivantes pour son compte général chez la CIBC: Richard Burcombe, Lucy Gagnon, Louise Morin, Shelley Judge;

QUE jusqu'à l'adoption d'une nouvelle résolution, seules les personnes ci-dessous énumérées soient autorisées à titre de signataires au compte général de la Ville auprès de la CIBC;

PREMIÈRE SIGNATURE

Maire : Lee Patterson

En son absence, l'un des six (6) autres membres du Conseil:

Conseillers :

Pierre Laplante

Patrick Ouvrard

Claude Rajotte

Lisa Payne

Steven Beerwort

Robert Laflamme

DEUXIÈME SIGNATURE

Directeur général: Gilbert Arel

En son absence, directeur général adjoint: Robert Daniel

ADOPTÉ

2025-11-310

3.1.3.4. Mandat de signature - Demande d'aide financière - Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2025-2027

ATTENDU QUE le ministère du Tourisme a mis en place l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2025-2027 (EPRTNT 2025-2027) visant à soutenir des projets qui renouvellent et bonifient l'offre touristique régionale;

ATTENDU QUE le projet de refonte du site web touristique et d'implantation d'un portail pour les commerçants, piloté par Tourisme Lac-Brome, s'inscrit directement dans les objectifs de l'EPRTNT, notamment en intégrant des solutions numériques innovantes pour stimuler l'économie locale;

*Il est
Proposé par Claude Rajotte
Appuyé par Lisa Payne
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil mandate la directrice du Service des loisirs, tourisme, culture et vie communautaire, Cynthia Brunelle, à signer, pour et au nom de la Ville, une demande d'aide financière auprès du ministère du Tourisme dans le cadre de l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2025-2027 (EPRTNT 2025-2027) pour le projet de refonte du site web touristique et l'implantation d'un portail commerçant.

ADOPTÉ

3.1.4. Ressources humaines

2025-11-311

3.1.4.1. Embauche - Agent culturel

ATTENDU QUE le poste d'agent(e) culturel(elle) est vacant;

ATTENDU QUE la Ville a reçu quatorze (14) candidatures et les candidat(e)s ont été rencontrés pour des entrevues;

ATTENDU la recommandation de la directrice du Service des loisirs, tourisme, culture et vie communautaire, Cynthia Brunelle, d'embaucher monsieur Nicolas Patterson pour ce poste;

*Il est
Proposé par Pierre Laplante
Appuyé par Steven Beerwort
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil approuve l'embauche de Nicolas Patterson à titre d'agent culturel au Service des loisirs, tourisme, culture et vie communautaire, sous l'autorité immédiate de la directrice du même service;

QUE les conditions de son emploi soient conformes au Protocole des conditions de travail du personnel non syndiqué de la Ville, dont le Conseil a pris connaissance et lesquelles seront classées à son dossier d'employé;

QUE la directrice du Service des loisirs, tourisme, culture et vie communautaire dépose au Conseil sa recommandation concernant la permanence de l'emploi de Nicolas Patterson à la fin de sa période de probation de six (6) mois;

QUE la date d'entrée en fonction soit le 8 décembre 2025;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même les divers postes comptables concernés par cette dépense;

QUE l'organigramme de l'administration de la Ville soit modifié en conséquence.

ADOPTÉ

3.1.5. Divers

2025-11-312

3.1.5.1. Plan de protection des sources d'eau potable - Adoption du rapport final

ATTENDU QUE le Plan de protection des sources d'eau potable (PPS) des villes de Bromont, Cowansville et Farnham identifie des actions spécifiques impliquant directement la Ville de Lac-Brome;

ATTENDU QUE ces actions visent à améliorer la gestion hydrologique et la protection de la ressource en eau, notamment par une gestion optimale du barrage Foster et une collaboration accrue entre les municipalités;

ATTENDU QUE la gestion efficiente du barrage Foster et la protection de la qualité de l'eau de la rivière Yamaska sont des priorités partagées par la Ville de Lac-Brome;

Il est

Proposé par Patrick Ouvrard

Appuyé par Claude Rajotte

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE la Ville de Lac-Brome appuie les actions suivantes identifiées dans le PPS :

i) Participation à la modélisation des apports en eau du bassin versant du lac Brome;

ii) Mise à jour et modernisation de l'entente intermunicipale avec Bromont sur la gestion du barrage Foster;

iii) Contribution au suivi de la qualité de l'eau de la rivière en aval du barrage Foster;

iv) Élaboration d'un plan de communication commun avec Bromont sur la protection de la ressource en eau.

QUE la Ville désigne Marc-André Boivin comme représentant pour participer aux comités de suivi intermunicipaux et techniques pertinents;

QUE la Ville poursuive la collaboration avec la MRC de Brome-Missisquoi, l'OBV Yamaska, la Ville de Bromont

et les autres partenaires identifiés pour la mise en œuvre de ces actions;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Brome-Missisquoi, à l'OBV Yamaska et aux villes partenaires du PPS.

ADOPTÉ

2025-11-313

3.1.5.2. Portefeuilles des membres du Conseil

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Robert Laflamme

Et unanimement résolu par voix exprimées

Le maire Patterson ayant exercé son droit de vote.

Lee Patterson:

- Administration
- Développement économique
- Communications
- Membre du Comité de démolition

Claude Rajotte:

- Gestion du territoire (Urbanisme)
- Président du Comité consultatif de l'urbanisme
- Environnement
- Président du Comité consultatif de l'environnement
- Membre du Comité de démolition

Steven Beerwort:

- Loisirs

Pierre Laplante:

- Maire suppléant
- Sécurité incendie, premiers répondants et patrouille nautique
- Services communautaires
- Membre du Comité de démolition

Lisa Payne:

- Tourisme et culture

Patrick Ouvrard:

- Membre du Comité consultatif de l'urbanisme
- Membre substitut du Comité de démolition

Robert Laflamme:

- Sécurité routière
- Office municipal d'habitation

ADOPTÉ

2025-11-314

3.1.5.3. Désignation du maire suppléant

ATTENDU QU' il y a lieu de désigner un conseiller comme maire suppléant;

*Il est
Proposé par Lee Patterson
Appuyé par Claude Rajotte
Et unanimement résolu par voix exprimées*

Le maire Patterson ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil désigne Pierre Laplante à titre de maire suppléant, et ce, jusqu'à l'adoption d'une résolution à l'effet contraire.

ADOPTÉ

2025-11-315 3.1.5.4. Conseil des maires - Nomination

*Il est
Proposé par Lee Patterson
Appuyé par Robert Laflamme
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil nomme le conseiller Pierre Laplante à titre de membre substitut du conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi.

ADOPTÉ

2025-11-316 3.1.5.5. Office municipal d'habitation - Nomination

*Il est
Proposé par Lisa Payne
Appuyé par Claude Rajotte
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil révoque tout mandat qu'il aura donné à un membre du Conseil sortant pour siéger sur le Conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation et nomme, pour y siéger, le conseiller Robert Laflamme, et ce, jusqu'à l'adoption d'une résolution révoquant son mandat ou jusqu'à la fin de son mandat à titre de membre du Conseil.

ADOPTÉ

3.2. LÉGISLATION – AVIS DE MOTION / RÈGLEMENTS

3.2.1. Règlements - Avis de motion/Présentation

3.2.2. Règlements - Adoption

4. SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

4.1. Dépôt du rapport du Service de l'urbanisme et de l'environnement

Dépôt du rapport mensuel du Service de l'urbanisme et de l'environnement.

4.2. Dépôt des procès-verbaux des réunions mensuelles du Comité consultatif d'urbanisme et du Comité consultatif d'environnement

4.3. DEMANDES DE MODIFICATION EXTÉRIEURE - PIIA

2025-11-317

4.3.1. 20, chemin Frank-Santerre, lots 4 266 259 & 4 763 910, zone UCV-5-K15

Nature de la demande: Agrandissement d'un bâtiment accessoire

ATTENDU le dépôt d'une demande d'agrandissement d'un bâtiment accessoire (garage);

ATTENDU QUE cette demande est assujettie au règlement 601 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), spécifiquement le PIIA-2 concernant les bâtiments résidentiels;

ATTENDU la résolution CCU-25-100 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Steven Beerwort

Appuyé par Patrick Ouvrard

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE le Conseil accorde le PIIA-2 concernant la demande d'agrandissement d'un bâtiment résidentiel accessoire au 20, chemin Frank-Santerre, lots 4 266 259 & 4 763 910, zone UCV-5-K15.

ADOPTÉ

2025-11-318

4.3.2. 21 à 31, chemin Lakeside, lots 4 266 259 & 4 763 910, zone UCV-5-K15

Nature de la demande: Rénovation d'un bâtiment commercial

ATTENDU le dépôt d'une demande de rénovation d'un bâtiment commercial, spécifiquement le remplacement du revêtement extérieur;

ATTENDU QUE cette demande est assujettie au règlement 601 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), spécifiquement le PIIA-3 concernant les bâtiments et terrains commerciaux et mixtes avec résidentiels;

ATTENDU QUE ce bâtiment est répertorié dans l'Inventaire du patrimoine bâti de la Ville avec une valeur *Moyenne*.

ATTENDU la résolution CCU-25-101 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

*Il est
Proposé par Patrick Ouvrard
Appuyé par Lisa Payne
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil accorde le PIIA-3 concernant la demande de rénovation d'un bâtiment commercial au 21 à 31, chemin Lakeside, lots 4 266 259 & 4 763 910, zone UCV-5-K15, selon le plan révisé, et en conservant les contours et fenêtres en blanc.

ADOPTÉ

2025-11-319 4.3.3. 1083, chemin de Knowlton, lot 3 939 851, zone UC-1-M2

Nature de la demande: Rénovation d'un bâtiment résidentiel principal

ATTENDU le dépôt d'une demande de rénovation d'un bâtiment résidentiel principal;

ATTENDU QUE cette demande est assujettie au règlement 601 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), spécifiquement le PIIA-2 concernant les bâtiments et terrains résidentiels;

ATTENDU QUE la rénovation comprend le remplacement des portes, fenêtres et du revêtement extérieur;

ATTENDU la résolution CCU-25-102 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

*Il est
Proposé par Steven Beerwort
Appuyé par Robert Laflamme
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil accorde le PIIA-2 concernant la demande de rénovation d'un bâtiment résidentiel principal au 1083, chemin de Knowlton, lot 3 939 851, zone UC-1-M2.

ADOPTÉ

4.4. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

2025-11-320 4.4.1. 667, chemin de Bondville, lot 6 319 506, zone RB-7-E15

*Il est
Proposé par Pierre Laplante
Appuyé par Claude Rajotte*

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE le Conseil reporte la demande de dérogation mineure visant à autoriser l'ouverture d'une troisième entrée charretière au 667, chemin de Bondville, lot 6 319 506, à une séance ultérieure du conseil.

ADOPTÉ

4.5. DEMANDE(S) DE CHANGEMENT DE ZONAGE

4.6. DEMANDE(S) DE LOTISSEMENT

4.7. DEMANDE(S) À LA C.P.T.A.Q.

4.8. Autres

2025-11-321

4.8.1. Comité de démolition - Nominations

Il est

Proposé par Lisa Payne

Appuyé par Robert Laflamme

Et unanimement résolu par voix exprimées

Le maire Patterson ayant exercé son droit de vote.

QUE le Conseil nomme les personnes suivantes à titre de membres du Comité de démolition de la Ville :

- Lee Patterson, président
- Pierre Laplante, membre
- Claude Rajotte, membre
- Patrick Ouvrard, substitut

ADOPTÉ

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1. Rapport mensuel du Service de Sécurité publique et Incendie et responsable des Premiers répondants

Dépôt du rapport mensuel du Service de la Sécurité publique et Incendie et responsable des Premiers répondants

6. TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES

6.1. Rapport mensuel du Service des Travaux publics et Services techniques

Dépôt du rapport du Service des Travaux publics et Services techniques

7. LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.1. Rapport mensuel du LSCLB

Dépôt des rapports mensuels du Service des loisirs, du tourisme, de la culture et de la vie communautaire.

2025-11-322

7.2. Demandes de contribution financière

Il est

Proposé par Lisa Payne

Appuyé par Pierre Laplante

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE le Conseil autorise la dépense suivante à titre de contribution financière aux activités de l'organisme suivant:

- Knowlton Harmony Band : 1 200\$;

ADOPTÉ

7.3. Demande(s) d'utilisation du domaine public

8. ÉCONOMIE LOCALE

2025-11-323

8.1. Rénovation de façade - 21-31, chemin Lakeside, lot 4 266 259

ATTENDU QUE le Conseil a adopté le Règlement 2021-08 concernant le développement économique de la Ville 2021-2025;

ATTENDU QU' un des objets du règlement 2021-08 est de stimuler le développement du secteur des services avec un programme de crédit de taxes sur des agrandissements et des rénovations de bâtiments commerciaux;

ATTENDU QUE le propriétaire a déposé une demande d'aide financière complète et conforme au règlement pour des travaux de rénovation de façade au 21-31, chemin Lakeside, lot 4 266 259;

ATTENDU QUE les travaux sont assujettis à une demande de PIIA et à l'octroi de tout permis nécessaire;

ATTENDU la résolution 2025-11-318 approuvant la demande de PIIA pour ce bâtiment;

ATTENDU la recommandation de Gilbert Arel, directeur général, de déclarer ce projet admissible à l'aide financière pour un montant maximal de 10 000\$ selon le règlement 2021-08, advenant l'approbation de la demande PIIA par le Conseil;

*Il est
Proposé par Robert Laflamme
Appuyé par Claude Rajotte
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil approuve la demande d'aide financière pour la rénovation de la façade au 21-31, chemin Lakeside, lot 4 266 259, pour un montant maximal de 10 000\$;

QUE le déboursé de ladite subvention est conditionnel au respect des dispositions du règlement 2021-08 et à la réception d'une réclamation complète, à la suite aux travaux complétés, et cela dans les douze (12) mois de la présente résolution;

QUE soit affecté au paiement de cette dépense ce même montant, lequel sera financé à même le poste budgétaire 02-621-00-996.

ADOPTÉ

9. VARIA

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

La présente période de questions a fait l'objet d'un enregistrement audio en direct de la séance, disponible à <https://lacbrome.ca/vie-municipale/seances-du-conseil/>

QUESTIONS ORALES LORS DE LA SÉANCE

Les intervenants sont:

MARCO CANTINI (00:00)

7. Il félicite les membres élus au Conseil. Il demande s'il est possible de trouver les rapports mensuels en ligne ou s'ils peuvent être présentés sous la forme d'un document d'une page lors de la réunion du Conseil;

(03:46)

8. Il demande pourquoi le mandat demandé pour siéger au sein du comité consultatif en environnement est d'un an seulement. Il estime que le temps est trop court pour qu'un citoyen puisse s'impliquer et faire partie du comité;

PHYLLISE SISE (05:35)

9. Elle félicite les membres du Conseil nouvellement élus. Elle demande quelles sont les principales fonctions d'un agent culturel (référence au point 3.1.4.1. - Embauche - Agent culturel);

CAM BROWN (07:25)

10. Il souhaite savoir s'il existe un délai réglementaire à respecter pour procéder à la démolition d'un bâtiment après l'obtention d'un permis de démolition;

(09:26)

11. Il aimerait savoir quel membre du Conseil sera responsable des travaux publics.

2025-11-324

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par Lisa Payne

Appuyé par Steven Beerwort

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.
Il est 20h06.

ADOPTÉ

Lee Patterson
Maire

Owen Falquero
Greffier